

# CONSEIL MUNICIPAL

\*\*\*\*\*

## Séance du 02 Février 2018 à 20h30 COMPTE-RENDU

\*\*\*\*\*

### Affiché en exécution de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

**Présents** : M. PIERREFITTE Alain – M. PICHON Daniel – M. PENAUD Jacques – M. BARTHELEMY Franck – Mme LAFONT Sylvette – M. LEYMARIE Jean-Pierre – Mme BOUZONIE Corinne – M. BUISSON Alain.

**Absents excusés** : Mme BOUDY-DACHE Sylvette donne pouvoir à Mme BOUZONIE Corinne – Mme REYNAUD Sabrina donne pouvoir à Mme LAFONT Sylvette – M. LONGUECHAUD Yves donne pouvoir à M. PIERREFITTE Alain.

Mme Sylvette LAFONT est élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de la séance du 11 novembre 2017 : approbation à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Monsieur le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour le point suivant :

- Eradication des luminaires boules.
- Autorisation à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2018.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

\*\*\*\*\*

### **1/ Mise en place du RIFSEEP**

Monsieur le Maire donne lecture du projet de délibération concernant la mise en place du nouveau régime indemnitaire (RIFSEEP) qui a été transmis au Comité Technique.

Il détermine à la fois les modalités d'attribution et de versements des différentes indemnités aux agents communaux.

Le Comité Technique a donné un avis favorable en date du 10 janvier 2018.

Monsieur le Maire demande à son conseil municipal d'approuver la mise en place du RIFSEEP.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, valide la mise en place du RIFSEEP.

### **2/ Dénomination et numérotation des voies de la commune.**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de procéder à l'adressage de chaque maison sur le territoire de la commune.

Pour cela, il sera fait appel à l'Agence Technique Départementale qui proposera une session de formation aux conseillers délégués.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, valide la proposition.

### **3/ Création d'un poste d'adjoint technique.**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que pour permettre la stagiairisation de l'agent communal, en contrat pour l'instant, il convient de créer le poste d'adjoint technique.

Après en avoir débattu, le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve la création du poste en vue de stagiairiser l'agent communal.

### **4/ Eradication des luminaires boules.**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de supprimer ces derniers luminaires boules et de les remplacer par des luminaires LED. Le SDE 24 prendra en charge 70% des travaux.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le remplacement des luminaires boules par des luminaires LED.

### **5/ Autorisation à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2018.**

Afin de pouvoir mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget, il est nécessaire d'autoriser Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des investissements prévus au budget 2017.

Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité.

### **6/ Questions diverses**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des projets de travaux envisagés :

- **Containers** : création de fosse pour les containers enterrés à La Font La Voute.
- **Eglise** : réfection de la toiture de la chapelle sud de l'église (un courrier a été transmis aux Bâtiments de France).
- **Cimetière** : Réfection du mur d'enceinte du cimetière (environ 76 m) : boucher les trous, rechaapeauter et crépir.
- **Voirie** : dernière tranche de la route de Pompadour.
- **Chemins** : élargissement du chemin de la Nontronie.
- **Chemins** : rappel de l'état du chemin du Bois Fautot.
- **Fossés** : curage des fossés.
- **Repas des Aînés** : choix du menu pour le repas des « Plus de 60 ans ».
- **Vergers de la commune** : achat de 7 pommiers, 2 poiriers et 1 châtaignier.

**La séance est levée à 22h00.**